# LE MÉGAPHONE

## *Le porte-plume des porte-voix*

**N° 22** **Le bulletin d'ADVOCACY FRANCE** **Janvier 2005**

## L'édito

*Le 6 novembre dernier, lors d'une Assemblée Générale exceptionnelle nous avons entériné une réalité de fait de notre association, celle d'être une association d'usagers en Santé Mentale, constituée très largement d'usagers ayant une expérience directe en psychiatrie, de familles et de personnes engagées à divers titres à leur côté. Nos instances seront donc -elles l'ont toujours été de fait - constituées par une majorité d'usagers de la psychiatrie et de familles. Pourquoi relancer un tel débat ?*

*Il nous a semblé important de nous repositionner sur la question de la santé mentale qui ouvre pour nous sur des questions de prévention, de droits et d'accès à la citoyenneté bien au delà du champ médical.*

*La santé mentale, vain mot tant elle se confond encore avec la psychiatrie, demande d'autres pratiques, d'autres projets où le travail de co-élaboration entre les professionnels du social autant que du sanitaire, et les usagers - citoyens, est à inventer !*

*C'est notre engagement quotidien notamment dans les Espaces Conviviaux Citoyens et les interventions de la CEDI (soutien et aide au recours advocacy).*

*Il s'agit pourtant de donner un contenu et une réalité à cet acteur collectif qui devient co-acteur de santé mentale. Cet acteur collectif, usager de la santé mentale, quel est-il ?*

*En effet, si j'ose dire, on ne naît pas usager on le devient, mieux on le revendique et on se forme à tenir ce rôle dans une société qui méconnaît les effets destructeurs de son mode d'organisation sociale : précarité, stress, compétition, isolement, culte de la performance, de la beauté, injonction d'être autonome, méfiance dans l'engagement mutuel, individu libre, responsable et consommateur, autant d'injonctions paradoxales redoublant celles plus classiques des familles !*

*Nous sommes à la fois consommateur et citoyen. Le consommateur réagit passivement à une offre de biens ou de services en fonction d'un choix individuel, c'est au citoyen qu'il revient de réagir activement pour définir, en concertation avec d'autres citoyens, les finalités de la société qu'il souhaite voir advenir et les effets néfastes qu'il veut contrôler dans une société productrice de biens et de services.*

*Démocratie participative, appelée de nos vœux ! C'est une chose que de s'exprimer comme consommateur, une autre chose que d'être citoyen en élaborant des finalités. Cette dimension collective se « travaille » dans les Espaces Conviviaux Citoyens et nous permet de revisiter le couple autonomie/dépendance en revendiquant un compagnonnage, une entraide, un étayage à géométrie variable, où s'invente l'interdépendance.*

…/…

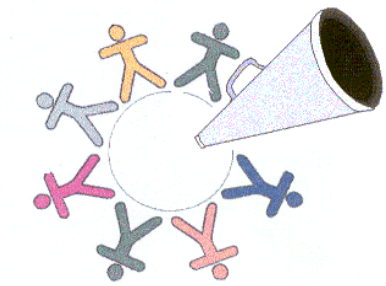

**ADVOCACY FRANCE**
8, rue Thureau Dangin
75015 Paris
Tél/Fax :
01 45 32 22 35

**ADVOCACY Caen Basse-Normandie**
1018 Grand Parc
Hérouville Saint Clair
14200 Caen
Tél :
02 31 94 70 25

**ADVOCACY Paris Ile de France**
5, place des Fêtes
75019 Paris
Tél :
01 46 07 18 18

**ADVOCACY Perpignan Pyrénées Orientales**
32, avenue Hoche
66000 Perpignan
Tél :
06 17 43 08 73

# LE MÉGAPHONE

## Les espaces d'expression d'Advocacy

UN AGENDA BIEN REMPLI
LES USAGERS PRENNENT LA PAROLE
ECOUTONS LES...

Depuis notre dernier numéro, l'association et ses adhérents ont eu l'occasion de participer activement à de nombreuses manifestations ou rencontres :

- **« Journées portes ouvertes » à l'Espace Convivial Citoyen de Paris**, dans le cadre des **« Etats généraux du social »** où pendant deux jours, les salariés et usagers du lieu, ont pu présenter leur travail et la philosophie d'Advocacy. Ce n'est pas moins de 120 personnes, principalement éducateurs et futurs travailleurs sociaux qui ont pu rebondir et questionner les usagers à partir de la présentation du film « Ces citoyens qu'on dit fous » (que vous pouvez vous procurer rappelons le, auprès de l'association…); ces journées ont permis d'ouvrir un cahier de doléances que l'on peut consulter ;

- **Festival EUROPSY,** du 20 au 22 Octobre dernier, où les usagers d'ADVOCACY ont mais aussi comme organisateurs (voir le petit article de l'Echo des repères, le journal des usagers de l'ECC de Paris, publié dans ce numéro);

- **Forum des associations des personnes handicapées** organisé par la Mairie de Paris, les 27 et 28 Octobre, où des usagers ont tenu un stand permettant de donner plus de lisibilité aux activités d'Advocacy, mais aussi de faire connaître les Espaces Conviviaux Citoyens à des professionnels comme à des usagers;

- Participation à Rennes à un groupe de professionnels réunis dans le cadre d'un projet européen EQUAL, sur la participation des usagers;

- Intervention à Bobigy, de Jean G., travailleur en CAT, dans le cadre d'une formation destinée aux travailleurs sociaux (voir article ci -inclus de l'Echo des repères).

*…/…* *Suite de l'édito de la présidente*

*« L'individu autonome n'est pas celui qui ne dépend de personne (cela c'est typiquement l'exclu) mais celui qui peut jouer sur la multitude des dépendances pour construire son propre espace de liberté personnelle ». L'individu autonome : « celui qui multiplie et diversifie ses liens de façon à dépendre de tous sans dépendre crucialement d'aucun ».*

*Le débat est ouvert, nous attendons votre contribution par le biais des prochains numéros de ce journal !*

*Bonne lecture et très bonne année à tous.*

*Martine DUTOIT, Présidente*

**1 Marc JACQUEMIN La raison névrotique – ED LABOR/espace de libertés Belgique 2004**
**2 idem p 84**

**REINVENTONS UNE FACON D'ETRE ENSEMBLE**

# LE MÉGAPHONE

## UNE NOUVELLE DELEGATION Régionale ADVOCACY PerPignan, Pyrénées Orientales

***Peut-être l'aviez vous remarqué dès notre page de garde, la présence d'ADVOCACY s'étend maintenant au sud de la France.***

Lors de leur dernière l'assemblée générale, les usagers d'Argelès nous ont invités pour partager le bilan du travail très riche mené localement et annoncer la naissance d'une nouvelle délégation régionale ADVOCACY, portée par et en synergie, avec DESTINATION AVENIR et ses militants.

***Pour tous renseignements, vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : advocacy.66@free.fr***

**DECLARATION DE VEJLE**

**Dans tous les organismes, nous devrions :**

Bâtir une atmosphère respectueuse, constructive, accueillante, amicale, attrayante de tous les avis des autres dans l'échange sans essayer de décider pour les autres et de se soutenir en développant nos différentes et capacités créatrices .

Souligner l'importance de la transparence, de la bonne gestion, et de la responsabilité de l'aspect financier.

Intégrer les minorités d'une manière pro-active et combattre n'importe quelle discrimination qu'elle soit basée sur l'orientation d'origine, de genre, d'âge, d'incapacité, d'économie, religieuse ou sexuelle.

Etre patients entre nous, essayer de voir la personne entière derrière l'étiquette et les problèmes émotifs et physiques et ne pas juger les autres.

Faire attention dans l'élection des représentants et considérer leurs expériences pour éviter à nos collègues le surmenage entraînant le départ de l'organisation.

Apprécier le travail de toutes personnes qui essayent honnêtement d'améliorer le traitement psychosocial aussi bien que ceux qui travaillent pour établir des solutions de rechange à la psychiatrie et résister à n'importe quelle approche unilatérale à la compréhension des problèmes de santé mentale.

Respecter le travail des volontaires et identifier le besoin des travaux rémunérés ainsi que la recherche d'alliés, parce que nous faisons face à une tâche vaste et complexe.

Exiger que les services psychosociaux soient faits pour l'usager/patient/personne en rétablissement, sous notre influence et respectant notre égalité des droits comme citoyens dans une société démocratique.

Je reste très honorée d'avoir participé à ces réflexions….

***Dominique LAURENT***

**** Voici **en français, la traduction d'une déclaration issue d'un atelier** de 8 personnes représentant l'Allemagne, la Finlande, la Russie, le Japon, le Danemark, et la France représentée par Dominique Laurent au nom d'ADVOCACY France… Le texte anglais est de Mary Nettle, élue présidente de l'ENUSP ( Réseau Européen et Mondial des Usagers et « Survivors » de la Psychiatrie ).

**Voir le site : www.enusp.org/congresses/vejle/declaration**

# LE MÉGAPHONE

## L'ESPACE CONVIVIAL CITOYEN DE PARIS ILE DE FRANCE

### *ADVOCACY N'EST PAS UNE INSTITUTION COMME LES AUTRES*

C'est en tout cas le constat qu'usagers et professionnels font de cet espace dit espace-convivial-citoyen.

C'est un espace pour ceux qui se trouvent sur le chemin de recouvrer leurs droits. Ici, démarche d'autonomisation, pas de côté « régressif » ni un retour en enfance.

Les usagers ne viennent pas en tant que malades. Souvent ce qui conduit à un premier contact sont des litiges ou difficultés juridiques, par suite viennent les activités - nous y reviendrons.

Précisons, il n'existe pas au sein d'Advocacy de cadre hospitalier, il n'existe pas de demande de soin - même si l'espace suppose une forme de thérapeutique.

Alors que certains « patients » disent habiter des structures de type hôpitaux de jour… en occupent les lieux plus que participent à une dynamique d'activité, cela devient vite une habitude, une routine.

Etre acteur de sa propre vie - c'est ce que propose Advocacy -.

Ici on oublie l'HP dira Sydney « Venir ici c'est oublier que l'on est malade ».

L'espace est vécu comme une bulle d'air où l'on vit à son rythme propre.

Pour Ben, l'espace est un plus, ici les usagers sont encore peu nombreux, les liens plus forts, la question de la maladie est évacuée - et personne n'a rien à vendre - l'espace donne, propose un rythme - il est ouvert à chacun.

Si à l'espace la démarche qui meut l'usager est autonome davantage et personnelle… elle n'est pas accessible à tous cependant.

C'est un espace en autogestion… une forme de cadre sans cadre - un garant -.

La grande révolution de l'espace convivial citoyen est qu'il n'oppose pas soignant et soigné et évacue la séparation des deux mondes, usagers et professionnels.

On n'y observe pas de malades, ce sont les usagers qui construisent les projets.

Il propose notamment à certains usagers de devenir salariés et donc responsables.

Eric et Ben veulent nous en parler. Puisque ceci n'est pas toujours évident à vivre.

Pour Sidney, les « salariés » proposent un cadre aux usagers simples et s'en imposent à eux-mêmes de fait - horaires précis, tâches précises.

Il s'agit d'assumer la diversité du travail et de rester disponible, même occupé par

…/...
ailleurs.

L'ACCUEIL RESTE AU CENTRE DE TOUT.

Il s'agit d'offrir une certaine confiance, d'être « investi » naturellement et créer du lien spontané.

Alors qu'un usager non salarié se sent déchargé de certaines responsabilités ou difficultés, ici Ben et Eric s'impliquent personnellement dans cette sorte de lien singulier avec l'extérieur, dans cette philosophie du travail à Advocacy, dans la dimension psychosociale associée.

La chaleur humaine est une motivation supplémentaire pour une réinsertion dite normale - une sorte de passerelle pour un autre type d'emploi pour Eric, l'ouverture à des stages… pour Ben, une évolution au sein de l'association.

SALARIES DONC, MAIS USAGERS AUSSI.

Les tâches sont nombreuses allant de prises de parole publiques lors de colloques internationaux, de manifestations à la Mairie de Paris, du tri de courrier et transferts d'Emai, de reportages , de rencontres avec d'autres usagers par le monde… Les tâches sont très larges - et l'entraide, préparation psychologique, aide rédactionnelle, sont facilitées par l'absence de hiérarchie entre salariés.

LE SOUCI DE L'AUTRE COMME BANNIERE.

Pour Eric, prendre la parole en public fût une expérience formidable - peu facile mais très enrichissante.

Pour Ben, les maîtres mots sont apprendre, proposer, travailler, faire apprendre.

Il a créé par ailleurs un cours d'échecs le mardi (initiation et compétition) et voudrait offrir davantage d'ampleur à l'espace, faire connaître et rendre plus vivant cet espace atypique (grâce à internet notamment).

SALARIES DONC ET USAGERS ENCORE.

Ben et Eric participent toujours à certaines activités qu'ils n'animent pas - le lien est préservé avec les autres usagers - .

Travailler et toucher un salaire… est un gage de normalité et leur a permis de comprendre mieux l'attitude du professionnel face à la maladie. Cela a modifié la manière de gérer les conflits, se sentir moins la cible d'agressivité inévitable, une « casquette » donc qui protège des attaques personnelles et permet de conserver calme et distance nécessaire… Un changement très positif donc, une autre approche dans la perception qu'ils ont de la psychiatrie aujourd'hui.

***Article de Laurence RENAUD***
***À partir d'une interview d'Eric et Ben, salariés en CES, en présence d'autres usagers non salariés, Sidney, Bernard...***

# LE MÉGAPHONE

*L'ECHO DES REPERES*
***LE JOURNAL DE L'E.C.C. DE PARIS***
***REND COMPTE DES ACTIVITES ENGAGEES***

## Édito

*C'est avec enthousiasme que la vie de l'association continue. Nous nous sommes retrouvés Eric, Martine et moi à Rennes devant une salle de professionnels travailleurs sociaux d'un projet EQUAL sur la participation des usagers. (au collège coopératif de Bretagne) L'exercice nous parut tout d'abord difficile face à un auditoire plutôt passif. Ma première réaction aurait été de fuir, mais après une première explication, j'ai compris que nous avions bousculé leurs habitudes de penser. Ce fut une expérience riche d'enseignement. J'ai senti, à travers cet exercice, que nous nous attaquions aux idées reçues sur les usagers en santé mentale. Je me rends compte que nous devons être solidaires. Notre différence fait notre richesse même si cela ne se voit pas au premier abord. Notre mal-être se situe à un autre niveau. C'est notre engagement qui nous permet d'aller de l'avant et de nous positionner sur d'autres plans. C'est cela l'Advocacy ! Unissons nos forces pour essayer de faire évoluer les mentalités.*

**Florence LEROY**
Présidente d'Advocacy Paris Ile - de - France
Vice-Présidente d'Advocacy - France

## INTERVENTION A BOBIGNY
**Bourse du travail, 20 octobre 2004**

Je suis accueilli par Philippe Clément. C'est le contact qui m'a été indiqué par Martine. Ma mission, puisque je l'ai acceptée, est d'intervenir auprès d'élèves éducatteurs sur le sujet des CAT…

J'ai tout de suite pensé, quand Martine m'a proposé ce rôle, qu'il y avait des choses à dire comme cette sorte de définition du CAT du point de vue d'un de ceux qui y travaillent.

J'avais vu à peu près juste, Martine ne m'en avait pas beaucoup développé le sujet, mais suffisamment pour que je ne débarque pas là en ayant "tout faux" au démarrage. Ce que j'imaginais moins c'est que certains de ces élèves avaient déjà eu des contacts avec l'univers des CAT en tant que stagiaires ou moniteurs.

J'avais un peu peur qu'on me demande de faire un exposé dans le style doctrinal d'un cours, puisqu'ils sont étudiants. J'aurais eu beaucoup de difficultés, heureusement on m'avait dit (merci Martine) :
"Il suffit de répondre à des question, ou de donner des explications, des détails sur la vie en CAT" (citation approximative).

J'ai donc présenté mon expérience en CAT, en partie ma façon de vivre les contraintes et déploré certains aspects qui devraient évoluer. J'ai été me semble-t-il très franc en disant que le CAT donnait l'impression de se limiter aux aspects sociaux et du domaine du travail, en limitant entre autres l'aide psychologique par le dialogue. Je reste prudent en le disant, puisque j'ai moi-même constaté qu'il y a écoute et dialogue; par contre, et c'est sans doute dans la définition du rôle d'un CAT, cette écoute, ce dialogue reste en rapport exclusif avec le travail.

J'ai cité en exemple un incident (que j'ai vécu) où le domaine relationnel était seul remis en cause et peut-être relevait de l'intervention d'un psychologue ou d'un psychiatre. Le référent avait répondu que ce n'était pas à lui de juger ni même d'intervenir. D'un côté, je comprends bien que la définition des rôles veut que… De l'autre, j'insisterais sur le fait que ce qui se passe dans l'établissement et qui a de grandes chances d'influencer négativement le travail devrait ne pas être relégué à l'intervention du psychiatre. Le directeur, lui, a eu une idée plus proche de la mienne et m'a même demandé si je voulais qu'il intervienne. J'ai décliné l'offre parce que je ne voulais pas que soit monté en épingle cet incident qui n'était probablement dû qu'à une faute d'inattention. Je donne ici le détail, je n'ai pas été aussi précis depuis ma place à la tribune.

D'autres thèmes ont été abordés, comme la reconnaissance réelle de la citoyenneté à part entière des travailleurs en CAT, le respect de leurs aspirations.

Un aspect découle du besoin de vivre comme monsieur ou madame tout - le - monde : la question du salaire.

J'ai cité le problème : qu'est-ce qui va me rester pendant la retraite si je reste jusqu'à cette échéance dans un CAT. Heureusement, je me suis battu à une certaine époque pour évoluer en milieu "ordinaire", parce que je voulais me réaliser après un passage en PSY (nécessaire, je le reconnais).

…/...

# LE MÉGAPHONE

## *L'ECHO DES REPERESS*

***Suite des extraits du n° 8, oct. nov. 2004…***

…/…

Plusieurs fois j'ai entendu la question "syndicalisation des usagers" ? C'est pas prévu par la loi. On peut se concerter, mais on aurait du mal à être représentatifs de nous-mêmes et écoutés en l'état actuel des choses (immobilisme). Advocacy se bat pour qu'on soit entendus. Et reconnus.

Côté encore plus personnel de cette journée à Bobigny : un réel plaisir de communiquer mon point de vue.

Egalement celui du retour suivant : "Tu as parlé de toi et de ton CAT, sans généraliser, style : splendeurs et misères des CAT de la planète". Et aussi : "Quand tu savais pas, tu le disais dans le micro : j'sais pas".

Rendez-vous compte ! Il se trouve que j'ai la chance d'avoir un excellent directeur de CAT, il m'a donné ma journée, et j'étais le seul à parler depuis l'intérieur d'un établissement (à distance bien sûr). Encore merci Martine…

J'en oublie c'est sûr, mais à mon âge c'est peut être normal (50 ans).

**Signé : Jean**

## UN FESTIVAL ORIGINAL ET IDEAL

J'ai participé au **festival EUROPSY pendant 3 jours du 20 au 22 octobre à Paris**.

D'abord, j'ai animé, pendant la première matinée, un jeu de piste à travers le quartier chinois de Paris.

Nous étions une quinzaine dans le groupe où il régnait une ambiance très agréable. Tout s'est très bien passé et nous avons été très dépaysés. En effet, nous sommes rentrés dans deux temples bouddhistes au cœur de Chinatown et nous avons vu toute une quantité de jolies choses exotiques.

L'après-midi, nous sommes allés au club hippique du Bois de Vincennes pour exercer l'activité que l'on avait choisie, en l'occurrence la découverte du cheval et l'initiation à l'équitation : nous avons caressé des chevaux et nous avons regardé jeunes et moins jeunes pratiquer leur sport favori. C'était un beau spectacle.

Ensuite, le deuxième jour, nous avons passé une journée merveilleuse aux haras de Jardy dans les Yvelines ; il faisait un temps splendide et les organisateurs étaient encore plus sympas et disponibles que lors de la première demi-journée.

Nous avons eu un premier contact avec les chevaux, nous avons observé le travail du maréchal-ferrant et nous avons conclu la matinée en faisant un tour dans un attelage au trot et au galop, conduits par des Shetland.

L'après-midi, nous avons pu l'espace d'un instant magique monter sur des chevaux. Dans l'ensemble, les autres avaient déjà fait un peu d'équitation ; j'ai l'impression que j'étais le seul véritable novice à n'être jamais monté sur un cheval

Ce fut épique mais « I did it » et je suis resté une dizaine de minutes sur le cheval en le faisant aller au pas avec pour m'aider et m'accompagner dans les mouvements une gentille animatrice qui m'enseignait les rudiments.

Le soir, nous avons participé à une sorte de bilan de toutes les activités proposées à la Mairie du XIIIème où, après, il y avait un buffet. Le bilan était finalement très riche en émotions et en qualité. Nous avons pu assister à un spectacle unique, celui des journalistes et des écrivains en herbe, celui des acteurs, celui des clowns. Un vidéo-reportage a été réalisé sur les différents sites sportifs. J'ai été interviewé et j'ai parlé à la tribune au nom de l'équipe avec également, l'animatrice de l'équitation qui était une cavalière chevronnée et avec un garçon qui avait été un grand cavalier par le passé mais qui avait fait plusieurs chutes ; aussi expliquait-il comment il avait dominé sa peur.

Mes collègues d'Advocacy ont de leur côté participé à l'activité « danser la salsa », avec un moniteur antillais qui dansait très bien. Je trouve que dans l'ensemble, tout le monde était très motivé et que les organisateurs avaient tous envie d' « allumer le feu ».

A l'année prochaine, donc, en Crète où on espère que les pays méditerranéens seront plus nombreux et plus motivés que cette année.

**François D.**

**VOUS POUVEZ AUSSI NOUS CONTACTER PAR E - MAIL :**
**advocacy.france @noos.fr**

# LE MÉGAPHONE

## L'ESPACE CONVIVIAL CITOYEN DE CAEN

***NOUS NE RESISTONS PAS A L'ENVIE DE VOUS PRESENTER LA NOUVELLE PLAQUETTE DE NOS AMIS DE CAEN***

J'AI SUPPRIME LES PHOTOS POUR POUVOIR

ENREGISTRER CETTE PAGE

**Il vous faut imaginer en plus les couleurs que nous ne pouvons reproduire…**

# LE MÉGAPHONE

## VU DANS LA PRESSE

*Cette rubrique souhaite au-delà de la simple information, susciter vos commentaires ou vos réactions*

## *L'EUROPE ET LA DIGNITE DES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES MENTAUX*

Le 22 septembre 2004, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a édicté une Recommandation en direction de ses membres, destinée à protéger les droits de l'homme et la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux (une personne sur quatre souffrira un jour ou l'autre dans sa vie d'un problème de santé mentale).

Ce texte précise les conditions qui doivent entourer les mesures involontaires ou certains traitements pouvant soulever des problèmes éthiques. Il reconnaît le droit à la procréation et définit pour la première fois des critères spécifiques d'assurance de qualité des différents services accueillant des personnes souffrant de troubles mentaux. Il propose que les malades participent à l'évaluation et au contrôle de l'application de ces mesures.

**Recommandation (2004) 10,**

## *CHANGER L'IMAGE DE LA MALADIE MENTALE*

Le projet « **Harcèlement et discrimination dans les services de santé envers les personnes présentant une incapacité psychosociale** » financé par la Commission européenne, auquel a participé la Fnap-Psy , formule un certain nombre de recommandations. Parmi celles-ci figure l'amélioration de l'image des malades mentaux. Il s'agirait d'éduquer le public via les journalistes, à travers un double message :

- respecter et soutenir la différence,
- écouter et respecter les expériences.

Par ailleurs le projet défend la formation et la collaboration des (ex)usagers et des survivants de la psychiatrie pour l'élaboration de normes de qualité et de projets de recherche. Il faudrait que les usagers puissent devenir acteurs à part entière, qu'ils travaillent par exemple dans les centres de crise, les centres d'écoute, les relations publiques, la recherche, les réseaux internationaux et les organismes représentant les usagers.

**Ces éléments sont tirés du numéro 91, oct. 2004, de la revue Santé mentale**

## *QU'EST CE QUE L'ADVOCACY*

***L'Advocacy est, dans le champ de la santé mentale, un concept et des pratiques de soutien de la parole, d'aide à l'expression - des besoins, du point de vue - par l'introduction d'un tiers, advocate, des personnes stigmatisées du fait de leur appartenance à une catégorie spécifique***

# LE MÉGAPHONE

**EXPRESSION LIBRE**

**CE JOURNAL EST OUVERT A LA PAROLE DE CHACUN DE VOUS**
**ENVOYEZ VOS TEXTES, IMPRESSIONS, TEMOIGNAGES....**

## *Il faut placer le social et la famille avant la psychiatrie*

Quand on est timide et fou, ce qui compte, c'est d'avoir le moral. Du moins quand on vous le descend en flèche de se le remonter par sa volonté chez soi car que ce soient les usagers en psychiatrie, les soignants et les responsables ou employés d'organismes et d'administrations s'occupant du handicap et de sa prise en charge, etc…tout le monde s'amuse (par l'utilisation qu'ils font ou que je fais de leurs propos et de leur présence) à me descendre le moral et la bonne humeur.

La violence physique d'un usager dans un lieu proche du journal reflète bien la mentalité de certains usagers en psychiatrie ( et parlons de la violence physique que j'ai reçue il y a longtemps par presque tous les gens cités et même en lieu hospitalier par des usagers en psychiatrie également qui sont d'ailleurs en curatelle pour contrer leur dangerosité je pense).

Quand je retourne chez moi ou pour sortir de ces problèmes, c'est pour être en vélo ou dans les bus de ville à rouspéter tout seul, et dans les magasins avec un lourd sac à dos ; c'est subir les augmentations répétées de tabac (car il n'y a quasiment que les gens en difficulté sociale qui fument je pense) ; c'est être sans argent en début de mois car toutes mes économies sont placées par la curatelle ; c'est subir le regard froid et glacé des gens ; entendre siffler par derrière sur sa pauvreté, subir les violences des jeunes enfants ; c'est pour être assigné à résidence à Caen à cause du traitement et de la curatelle ; c'est subir ses propres désirs inassouvis sur des dames d'organismes se chargeant de nous autres handicapés ; c'est voir un avenir incertain par la mort ou la retraite des personnes de confiance que je connais et qui sont les seules à me connaître depuis longtemps et auxquelles je me raccroche comme à une bouée de sauvetage.

C'est subir tout cela, être fou et timide, et accentuer sa souffrance par toutes les difficultés dans le monde extérieur comme je vous les ai citées précédemment.

Mais il faut savoir que tout commence pour moi par une dépression ; par un psychiatre ; par un placement d'office ; par des assistantes sociales ; par des psychologues du travail ; par la COTOREP ; et se termine par la curatelle et le traitement. En résumé, par une assistante sociale.

Alors, au delà des discussions, je ne souhaite qu'avoir une femme, des enfants, un travail, une famille qui m'accepte, une auto, mon permis, de l'argent, une vie privée, et fabriquer des biens consommables pour des gens intelligents, et pourquoi pas pour des administrations et des fonctionnaires.

Mais pour cela, il est trop tard, alors si je n'avais pas ma famille et mes parents, je serais déjà mort et enterré.

Avant le rêve, après la mort !

**Thierry WILLEME**

**Ami lecteur, ces textes te font réagir,**
**tu peux nous joindre ou nous écrire à CAEN ou à PARIS**
**à l' adresse de chacun des ECC.**

# Le Mégaphone

***Avoir conscience de soi, se gouverner soi-même afin d'anéantir toute forme d'autorité s'exerçant sur nous, c'est réagir et s'organiser, à partir de l'individuel au collectif…***

La « maladie n'est pas un handicap mais une arme », la « maladie est un produit de la société, elle ne peut être vaincue que par une pratique collective »; ainsi face au cannibalisme meurtrier du système, apprendre à se sortir de nos propres murs même si « tout » consiste à produire l'isolement, la concurrence, à multiplier les contraintes matérielles, etc…

Mais comment se réapproprier sa propre histoire, avoir un discours ordonné quand nos psychotropes (légalisés, contrairement à beaucoup d'autres : illicites) - sous couvert de nous soignernous amènent à nous « confondre » et que « longtemps avant notre naissance, ce sont les sentiments, les pensées, les fonctions physiques de nous autres individus qui sont déterminés »… par la réalité sinistre de notre condition sociale, humaine…

Si la maladie est un fait politique, la souffrance et les suicides sont la conséquence de la misère matérielle (dans laquelle beaucoup vivent) et de l'exclusion sociale où l'on souffre en tant qu' « objet » sans droits réels, et peu à peu l'on se broie dans son propre engrenage…

Sortir de ses problèmes ce serait rentrer dans ceux du monde, sans toutefois être « confiné dans la résignation par le biais de l'explication rationnelle et théorique la plus hardie et la plus complète de notre société »; du haut de laquelle le réformisme conservateur et étatique diffuse « l'aliénation chimique ou mentale, la quiétude obligatoire » dont nous autres « psychiatrisés » font - avec les jeunes immigrés (maintenus dans un urbanisme « criminogène »), les plus démunis, les marginaux, les homosexuels, prostituées, toxicomanes, chômeurs, SDF, sans papiers , et tous les « bas salariés » du travail précarisé (à l'échelle du monde entier et sous le Diktat autoritaire des multinationales) - les frais réels, au sens où on est criminalisés, parce que différents, « ennemis de classe », perturbateurs de l'ordre social sur lequel pèse une morale puritaine, une culpabilisation outrancière… nous rappelant à notre criminalité individuelle… alors qu'il faudrait repréciser à ces experts autoproclamés que la criminalité a une base sociale et qu'avec leur politique de non assistance aux plus démunis, ils ne font que perpétuer la misère et aggraver le contexte des troubles… auxquels ils apportent une solution violente : le terrorisme d'état; créant « les mythes et les réalités de la pauvreté », détruisant la protection sociale… cela se passe aux Etats Unis et fascine certains de nos intellectuels français…

La vie ne doit pas être une impasse où nous relèguent l'obsession sécuritaire (masquant les inégalités sociales) et l'actualité médiatique « frauduleuse ». Elle est contingente aux intérêts financiers et à la mise en scène des officiels qui dépolitisent à tout-va les consciences, et même à vendre - qui sait - avec des complicités assassines : du « temps libre de cerveau humain », par la colonisation des imaginaires et la toute puissance du discours de ce monde prétendant apporter les solutions là où il a saccagé tant de destins, ceux des oubliés du partage, ceux des exploités du monde entier, ceux des vaincus de l'histoire… qui de tout temps ont subi l'ordre des exploiteurs - le désordre -, le chaos où nous nous sommes inversés.

***. VINCENT .***